

Mai 2025

A LA UNE

Le mot du Maire

Des nouvelles de notre commune, en attendant l'été.

Le 08 avril dernier, le Conseil municipal s'est réuni pour l'approbation du dernier budget du mandat. Malgré le contexte économique morose sur le plan national, la gestion communale rigoureuse de nos finances communales, ces dernières années, nous a permis d'établir un projet de budget qui nous autorise à poursuivre nos politiques en fonctionnement pour les besoins de notre école, pour le soutien à nos associations, pour l'entretien de nos espaces collectifs, nos bâtiments... mais aussi à maintenir nos ambitions d'investissements notamment le réaménagement des espaces publics dont la place du village. Notre commune n'a pas d'emprunt en cours et ce, depuis 2014.

Le budget a été approuvé avec la décision de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale ! Au passage, je tiens à signaler que la même décision a été prise par notre intercommunalité (SICOVAL), aussi bien pour les ménages que pour les professionnels !

Pour celles et ceux qui auraient plus d'appétence pour les chiffres, je vous invite à consulter tout le budget sur le site internet de la commune. Vous y trouverez également le compte financier unique 2024 qui fait le point sur l'ensemble des dépenses et recettes de l'année écoulée.

Pour ce qui est de notre futur aménagement « phare » (la place du village), nous arrivons à la finalisation du projet.

Après maintes réunions de concertations avec vous et l'expérimentation de la limitation d'accès des véhicules, une organisation générale des espaces sera arrêtée début juin.

Sur un plan financier, ce projet est chiffré à environ 300 000€ HT. Des demandes de subvention auprès du Conseil départemental, de l'Etat et la Région sont en cours.

Le reste à charge sera financé en autofinancement, sans recours à l'emprunt.

En fonction des différents retours de nos financeurs, des disponibilités des entreprises, les premiers travaux pourraient être envisagés d'ici la fin de l'année sinon il faudra peut-être patienter quelques mois de plus sur 2026....

Je profite de cet édit pour vous signaler que la quasi-totalité de notre éclairage public est passé aux lampes Led, ce qui devrait nous permettre de faire de belles économies !

Vous trouverez, dans cet Issus Infos, différents rendez-vous fixés aussi bien par la Mairie que par nos associations, je vous invite à y participer le plus possible.

Bonne lecture !! Et au plaisir de vous retrouver !!!

**Votre Maire,
Bruno CAUBET**

VIE DE LA COMMUNE



Fête de la musique

Le Comité des Fêtes d'Issus a le plaisir de vous inviter pour célébrer la **Fête de la Musique** sur la place du village, le **samedi 21 juin à partir de 19h !**

Venez passer une soirée musicale exceptionnelle avec les **guitaristes d'Issus** et le groupe **Before the End** qui enflammeront la scène pour une ambiance festive et conviviale.

Restauration et buvette disponibles sur place pour vous permettre de profiter pleinement de la soirée.



La Petite Boule d'Issus Petit programme de l'été

Concours le vendredi soir, du 16 mai au 29 août 2025

Concours en doublettes formées
Concours en trois parties
Inscriptions 20h30
Jet du but 21h

Samedi 21 juin : Concours Amical de la Fête de La Musique

Concours en doublettes formées
Inscriptions 13h30
Jet du but 14h30

Challenge Gilbert PEYRE : samedi 16 août 2025

Concours A et B en doublettes formées
Inscriptions 13h30
Jet du but 14h30

Grillades Pétanque Party

Vendredi 23 mai 2025
Vendredi 27 juin 2025
Vendredi 18 juillet 2025

Les inscriptions se feront la semaine précédant la grillade party, au graphique, le vendredi soir auprès de Valérie ou auprès de Michel au 06-84-50-10-63 ou de Pierre au 06-73-12-28-45.



Aubades

Le Comité des Fêtes est heureux de vous annoncer que, comme chaque année, il organisera les aubades dans notre commune. L'équipe passera chez vous le **dimanche 15 juin** pour vous offrir un moment de convivialité et de musique.

Fête locale d'Issus du 14 au 17 août AU PROGRAMME

Jeudi 14 août

20h : Cassoulet cuit au feu de bois

Tarif pour les 6 à 12 ans : 12€ et adultes 20€

Réservations au 06-24-10- 39-76

Animation **MEGAMIX 2000**



Vendredi 15 août

11h : Messe

12h : Cérémonie au monument aux morts suivie d'un apéritif offert par la mairie et le comité des fêtes

20h : Soirée saucisse au mètre et frites

22h : Animation Rudy live

Samedi 16 août

14h : Concours de pétanque en doublette formée

« Challenge Gilbert Peyre »

20h : Soirée Tapas (8€ l'assiette)

Animation **Made in Gypsy**

22h : Groupe Sankara



Dimanche 17 août

9h – 18h : Vide-greniers (2,50€ /ml)

Renseignements au 06-24-10-39-76

Restauration sur place

Ball-Trap organisé par l'ACCA d'Issus au LD Guitard
(matin pour les chasseurs d'Issus, après-midi ouvert à tous)



DÉMOCRATIE

2ème Assemblée citoyenne : c'est le moment de candidater !



Jusqu'au 1er septembre 2025, le Département recrute **les futurs membres de la 2ème Assemblée citoyenne**.

Au total, ce sont 108 habitantes et habitants de Haute-Garonne, deux par canton, qui siègeront pendant 18 mois au sein de cette instance.

Leur mission : **débattre et faire des propositions** pour améliorer le quotidien des Haut-Garonnaises et Haut-Garonnais.

Renseignements et candidatures : <https://tinyurl.com/2b9upsrd> ou scannez le QR Code !

PRÉVENTION



Consultation publique sur la prévention des inondations dans la grande agglomération toulousaine

La consultation sur le **futur Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)**, co-porté par Toulouse Métropole et les intercommunalités partenaires, le Muretain Agglo, le SICOVAL et la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain, se tient **du 28 avril au 30 mai 2025** !

Ce programme visera, de 2026 à 2031, à poursuivre et renforcer notre adaptation collective en vue des prochaines inondations, à travers près de 80 actions concrètes. Il inclut :

- Des aménagements de cours d'eau réduisant les risques
- Des campagnes de sensibilisation du grand public et des plus jeunes
- Des actions d'accompagnement à destination des communes, des intercommunalités, des entreprises et des particuliers

Participez à la consultation pour partager vos idées et contribuer à un avenir plus sûr et plus résilient pour nous et notre territoire !

www.jeparticipe.metropole.toulouse.fr

2026-2032... Quel climat pour notre territoire ?



**Construisons ensemble
un territoire durable**

Plan climat 2026-2032
Air Énergie Territorial
du Sicoval

**EN 2025, LE SICOVAL RENOUVELLE SON
PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL.
CONSTRUISONS-LE ENSEMBLE !**

Habitants, étudiants, salariés, entreprises... Tous les acteurs du territoire sont conviés à participer tout au long de l'année 2025 et à rejoindre nos équipes sur les différents dispositifs proposés.

**Vous souhaitez participer ?
Rien de plus simple !**



> Envoyez vos questions, remarques, avis :

- par courrier au siège du Sicoval 110 rue Marco Polo, 31670, LABÈGE en inscrivant sur l'enveloppe la mention suivante « PCAET 2025-2032 » ;
- par mail : plandclimat@sicoval.fr avec en objet « PCAET 2025-2032 » ;
- par téléphone au 07 62 41 45 94, en indiquant que la demande concerne le « Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) 2025-2032 ».



> Répondez au questionnaire en ligne



> Venez nous rencontrer près des commerces, des écoles, sur les marchés plein vent ou lors d'événements locaux...



> Inscrivez-vous aux ateliers thématiques



POUR PARTICIPER, SCANNEZ CE QR CODE
OU RENDEZ-VOUS SUR : WWW.SICOVAL.FR



Participez à la Journée Citoyenne – samedi 14 juin !

Cette journée est l'occasion idéale de se retrouver entre habitants pour embellir notre village et renforcer les liens entre voisins.

Dès 9h30, venez prêter main forte pour les différents chantiers proposés : **nettoyage de l'église, des avaloirs rue du Souleilla et autres petits travaux d'entretien.**

Les enfants seront aussi de la partie ! Des tournées de **ramassage de déchets** seront organisées dans le village, avec des **récompenses prévues** pour les jeunes participants. Nous comptons également sur quelques **parents accompagnateurs** pour encadrer les équipes.

À midi, la mairie offrira **apéritif et grillades** aux bénévoles, pour prolonger ce moment de convivialité dans la bonne humeur.

Afin de planifier au mieux cette journée, organiser les ateliers et préparer le repas, nous avons besoin de savoir combien nous serons ! Merci de vous inscrire avant le **vendredi 6 juin**, à la mairie, par téléphone au **05-61-81-97-06**, ou par mail à mairie@issus.fr.

Ensemble, faisons de cette journée un bel exemple de solidarité locale !

L'ASCLI change de présidence

Après 13 années d'engagement à la tête de l'ASCLI, **Florence BAFOIL** quitte la présidence ainsi que les autres membres du bureau, **Anne TOUNIER-MARRE** et **Corinne BURDASZEWSKI**.

Un grand merci à elles pour tout ce qu'elles ont apporté à la vie associative d'Issus !

La relève est assurée par **Sabrina CODRON** et **Katell PRAT**, qui reprennent ensemble la présidence avec envie et dynamisme, avec l'aide précieuse de **Claire BALLERO**. Nous leur souhaitons plein succès et comptons sur vous tous pour continuer à faire vivre l'ASCLI !

À très bientôt pour de nouveaux moments ensemble !

En attendant, rejoignez-nous sur les réseaux : **Page "ASCLI" sur Facebook** et **"ascli_issus" sur Instagram**.

Pour rappel, la fête de l'ASCLI aura lieu le **samedi 14 juin à 17h**. Au programme : **chorale, guitare, danse africaine et repas partagé** !

Le planning de la rentrée 2025 arrive bientôt avec des nouveautés.

La PEAL vous donne rendez-vous pour les fêtes des écoles !

- **A Issus, le jeudi 26 juin 2025**, les élèves présenteront un spectacle de danses africaines.

À cette occasion, la PEAL proposera une buvette, un repas convivial (salade maison et chipolatas grillées) ainsi que diverses animations.

- **A Noueilles, le mardi 1er juillet 2025**, place à un spectacle mêlant corde à sauter et chants.

La PEAL y assurera également une buvette, un repas (pizzas) et diverses animations.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer la fin d'année dans la bonne humeur !



NUISANCES SONORES

En Haute-Garonne, un arrêté préfectoral du 23 juillet 1996, toujours applicable à ce jour, fixe la règle en la matière.

« Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h.

Pour ce qui est des entreprises, l'utilisation sur le domaine privé, à l'intérieur de locaux ou en plein air, des outils, appareils ou engins bruyants de quelque nature qu'ils soient, doit être interrompue entre 20h et 7h, et toute la journée des dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente. »

TRANSPORTS SCOLAIRES

Pour l'année scolaire 2025/2026, les inscriptions seront ouvertes du 2 juin au 1er août 2025.

Pour la maternelle, le primaire et le lycée, rendez-vous sur le site du Conseil départemental de Haute-Garonne : cd31.net/TS ; pour le collège du Vernet, il faut par contre utiliser le site Internet de la Région Occitanie.

A compter de la rentrée 2025/2026, des frais d'inscription seront appliqués ; ils s'élèvent à 30€ par famille + 15 € par enfant (exonération des frais d'inscription en cas de quotient familial inférieur ou égal à 650 €/mois).

FRELONS ASIATIQUES

Avez-vous utilisé des pièges cet hiver et ce printemps ? Ont-ils fonctionné ? Faites-le savoir à la Mairie pour qu'on puisse faire connaître vos recettes d'appât.

La période de piégeage se termine mi-mai voire fin mai ; en effet, à partir de juin, les pièges capturent plus de frelons européens que de frelons asiatiques.



BORNE DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Dans le cadre de l'expérimentation de la **collecte bimensuelle des ordures ménagères**, une borne aérienne de collecte destinée aux ordures ménagères a été installée à

Issus, juste à côté des récup-verres.

Il est possible de déposer des sacs poubelles dans cette borne si votre conteneur est déjà trop rempli avant la prochaine collecte.

Cet équipement est équipé d'un contrôle d'accès et nécessite un badge pour être utilisé.

Pour récupérer les badges, les usagers doivent contacter le SICOVAL (via appel au 05-62-24-02-02 ou par mail : relation.usagers@sicoval.fr).

Afin de faciliter les démarches pour les usagers, il a été prévu que la Mairie d'Issus puisse aussi délivrer ces badges.

Un formulaire doit être complété à la Mairie (apportez votre dernière redevance avec vous) ; le badge sera actif 24h après le traitement de la demande par la Mairie puis le SICOVAL.

Chaque dépôt dans le conteneur sera **facturé 1.45 €**.

THERMOSTAT CONNECTÉ GRATUIT

A compter de 2025, le SICOVAL a retenu la solution Voltalis afin de vous permettre de faire dès maintenant des économies de chauffage et d'anticiper l'obligation d'équipement en thermostats.

Après l'installation sans frais des modules sur vos radiateurs électriques ou votre pompe à chaleur, une application mobile gratuite permet de programmer vos appareils de chauffage, de les piloter à distance et d'optimiser la consommation électrique au quotidien.

Prenez RDV au 09-72-10-17-18 ou utilisez le site Internet : www.voltalis.com

Vous pouvez retrouver toutes ces informations et bien d'autres encore sur le site de la commune d'Issus : www.issus.fr

Vous souhaitez paraître dans Issus Infos ? Vous pouvez envoyer vos propositions d'article à l'adresse suivante : mairie@issus.fr

Comité de rédaction: B. CAUBET, F. MUNIER, T. HENRI